



Ton politiquement correct exigé

Le 30 pluviôse an 12 (20 février 1804), le conseil municipal de Cosne écoute le maire, Charles Ferrand, faire « *son rapport sur la découverte du nouveau complot tendant à l'assassinat du Premier Consul de la République* ». Les conseillers décident unanimement d'envoyer une adresse (1) à Napoléon Bonaparte :

[Nous avons] « *vu avec la plus grande indignation ... la nouvelle conspiration mise en usage pour renverser un gouvernement qui convient à ses sujets, qui fait sa gloire, son admiration et le désespoir de ses ennemis.*

Les manœuvres et les perfidies employées pour détruire son chef, ce chef qui, dans les affaires militaires comme dans celles civiles, a prouvé qu'il était propre à tout, ont encore une fois été déjouées pour le bonheur des Français ; qu'elles soient ces perfidies sévèrement punies, c'est là le moyen d'en faire passer le goût insatiable à tous ceux qui ont de temps en temps des inclinaisons pour les mettre en usage ; c'est là aussi le moyen de raffermir de plus en plus le gouvernement et de conserver ce Napoléon Bonaparte si cher et si précieux aux Français amis de leur patrie, de son bonheur et de sa tranquillité. »



Monnaies frappées à l'effigie du premier consul Bonaparte et de l'empereur Napoléon 1er

Le 10 mai 1806, le conseil municipal, toujours présidé par Charles Ferrand, consacre sa séance à « *la manifestation de notre attachement pour la personne sacrée du chef auguste de l'Etat. C'est à sa sagesse, à son courage que nous devons le bonheur et la tranquillité dont nous jouissons. Prouvons-lui par un acte ostensible notre juste sensibilité.* » Cet acte prend la forme d'une nouvelle adresse envoyée à Napoléon 1^{er} (2) :

« *Sire, le bruit de votre nom a retenti dans tout l'univers ; d'un pôle à l'autre les cent bouches de la renommée ont publié vos innombrables et généreux exploits ; les Dieux comme les mortels vous admirent, et le Ciel qui créa Napoléon s'applaudit dans son ouvrage... »*

Les fidèles sujets de Cosne, désireux de « *déposer aux pieds du trône le tribut de leur hommage et de leur inviolable attachement* », font part ensuite de leur « *projet d'élever un monument... de faire construire une porte à l'entrée de ses murs du côté de la route de Paris... et de l'appeler la Porte Napoléon. La reconnaissance en posera la première pierre.* »

Toutefois, la reconnaissance des Cosnois semble quelque peu subordonnée à la réalisation d'un projet qui leur tient particulièrement à cœur :

« La même ville supplie encore Votre Majesté, qui fixe partout ses regards paternels et qui se plaît à donner la vie à tous les pays de son Empire, de considérer qu'un pont à Cosne, jeté sur la Loire, serait infiniment avantageux au commerce, en ce qu'il établirait entre la Nièvre et le Cher une double communication qui s'étendrait à bien d'autres départements. »



Au début de l'année 1813, l'Empire vacille. Après la déroute de la campagne de Russie - durant laquelle nombre de soldats et de chevaux sont morts de faim (les seconds ayant parfois servi de nourriture aux premiers...), de noyade, de froid, de soif ou de leurs blessures - Napoléon 1^{er} doit reconstituer ses troupes et sa cavalerie.

La retraite de Russie, gravure d'époque

Soucieux de participer à l'effort national, le maire de Cosne, André Gonyn de Lurieu, et son conseil municipal décident le 20 janvier d'offrir à l'Empereur trois cavaliers, montés, équipés et armés :

« Les braves de la Grande Armée n'ont trouvé d'invincible en Russie que son affreux climat : les barbares du Pôle reverront ces braves quand le soleil d'Austerlitz aura brillé sur leurs aigles et rouvert la carrière de la gloire. Nos vaillantes cohortes si fières de marcher sous les mêmes drapeaux ont ambitionné l'honneur de vaincre à côté de leurs nouveaux frères d'armes et se montreront dignes d'eux ; mais la France veut faire plus encore pour seconder les grandes vues de Votre Majesté »

« Les très humbles, très obéissants serviteurs et fidèle sujets » cosnois profitent tout de même de l'occasion pour rappeler à l'Empereur leur grand projet : *« La Ville de Cosne doit tout ce qu'elle est à Votre Majesté qui, en ce moment même, lui ouvre, par un nouveau pont sur la Loire, une importante communication avec le département du Cher : vous nous donnerez, Sire, les moyens de faire un jour plus pour votre Service. »*

Mais l'Europe entière se coalise bientôt contre l'expansionnisme napoléonien : l'Autriche, la Suède, puis la Bavière et d'autres petits états allemands se joignent au Royaume-Uni, à la Russie et la Prusse. Napoléon et la Grande Armée doivent faire face à un ennemi deux fois supérieur en nombre. L'Empereur se replie peu à peu en France et échoue à repousser l'invasion. Paris tombe, Napoléon abdique le 6 avril 1814 et est exilé à l'île d'Elbe.

La chute de Napoléon permet la restauration de la monarchie des Bourbons. Soutenu par la Grande-Bretagne et le gouvernement provisoire présidé par Talleyrand, Louis XVIII, frère de Louis XVI, entre dans Paris le 3 mai 1814, accueilli avec soulagement par une grande partie de la nation, comme garant d'un retour à la paix avec l'Europe et de la fin de la dictature militaire.

Le même jour, André Gonyn de Lurieu réunit le conseil municipal de Cosne pour féliciter le nouveau souverain :

« Enfin la France va jouir du bonheur et de la paix. La dynastie des Bourbons reprend ses droits légitimes et désormais nous allons respirer sous un règne tout paternel. »

Trois de ses membres sont envoyés en députation auprès de Louis XVIII *« afin de lui exprimer ses sentiments de respect, d'amour et de fidélité pour sa personne sacrée et pour tous les augustes descendants de saint Louis... à l'occasion du retour d'une famille aussi vertueuse qu'illustre, et dont le souvenir si cher est resté constamment gravé dans les cœurs. »*

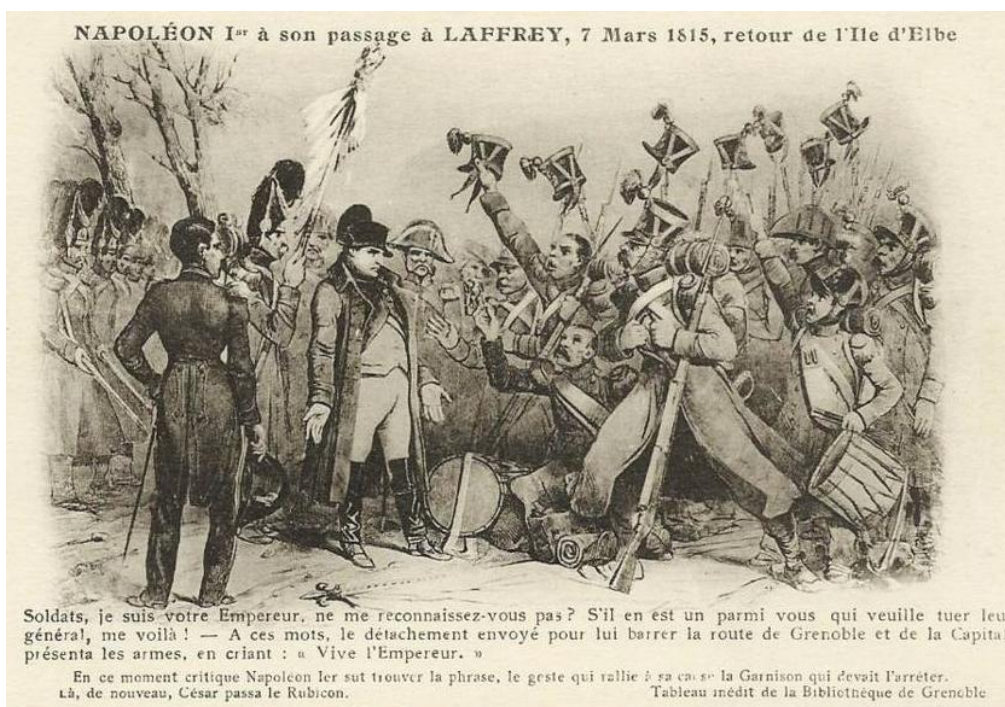


Portrait du roi Louis XVIII

En février 1815, Napoléon s'évade de l'île d'Elbe. Le 20 mars, il arrive sans encombre à Paris et reprend le pouvoir. Le 27 mars, le maire de Cosne, Edme Laurent, et son conseil municipal s'empressent de rédiger une adresse qui sera déposée *« aux pieds du trône impérial »* :

« La Providence vous a rendu à nos vœux : la présence de Votre Majesté nous a délivrés du joug honteux que nous avaient imposé les puissances coalisées. La France prend une nouvelle vie à la vue du héros qui a porté la gloire de son nom jusqu'aux extrémités du monde. »

Sire, daignez vous rappeler les sentiments qui animaient les habitants de la ville de Cosne lors de votre passage pour l'île d'Elbe : les cris mille fois répétés de « Vive l'Empereur » se sont fait entendre ; des imprécations ont été proférées contre les traîtres. A ces accents ont succédé les larmes et les gémissements : la trahison la plus infâme nous séparait d'un monarque chéri et d'un bienfaiteur. Sire, la ville de Cosne a été plongée dans le deuil pendant votre exil... »



Suite au retour en France de Napoléon, les états européens – les mêmes plus les Pays-Bas - se coalisent à nouveau. L'Empereur est défait à Waterloo le 18 juin 1815 et abdique quatre jours plus tard. Il est exilé à Sainte-Hélène, une île de l'Atlantique sud. Louis XVIII, qui s'était réfugié à Gand, reprend le pouvoir.

A Cosne, Edme Laurent et ses pairs se hâtent de lui jurer une nouvelle fois fidélité :

« La Divine Providence a voulu que la France fût de nouveau frappée du fléau de la guerre. Par ses décrets irrévocables elle a pour jamais dessillé les yeux des hommes abusés par le vain éclat d'une grandeur gigantesque qui n'avait pour base qu'un sable mouvant. Cet exemple servira de leçon aux peuples, ou plutôt à ces hommes ambitieux qui osent ébranler les colonnes de l'édifice social.

La Ville de Cosne a plusieurs fois été victime de ces secousses politiques : depuis longtemps elle désirait entrer dans un port à l'abri de tous naufrages. Aujourd'hui elle jouit de ce bonheur, puisque le Ciel a rendu à ses vœux le digne descendant d'Henri IV. Sire, l'illustre rejeton de saint Louis cicatrison toutes les plaies de l'Etat. Il ne verra dans les Français que des sujets fidèles ou entraînés par le torrent des révolutions et par la force du destin... »

Louis XVIII meurt le 16 septembre 1824. Son frère Charles X lui succède. L'adresse qui est votée à cette occasion par le conseil municipal de Cosne est un modèle de sobriété et de mesure, si on la compare aux exemples précédemment cités :

« Sire, la France en deuil déplore la perte du monarque qui lui rendit ses libertés, fonda ses institutions politiques et lui donna la paix.

Vos fidèles sujets...partagent cette affliction universelle mais, soumis aux immuables décrets de la Providence, ils se consolent par la pensée que le Roi qu'ils pleurent revit dans son auguste frère.

Puisse votre règne que signalent déjà les sentiments les plus nobles et les actes les plus généreux être d'une longue durée : heureux par vous, les Français vous donneront sans cesse des preuves de leur amour, de leur dévouement et de leur fidélité... »



Portrait du roi Charles X

Il faudra toutefois attendre le règne de son successeur, Louis-Philippe, pour que le pont sur la Loire, tant attendu, tant espéré, tant annoncé, soit enfin édifié et ouvert à la circulation le 2 janvier 1834...

(1) Lettre de respect, de félicitation, d'adhésion ou de demande, adressée à une autorité supérieure (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1798)

(2) Napoléon Bonaparte est couronné empereur le 2 décembre 1804

(3) Inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1835)

Sources Archives municipales de Cosne :

A 3 Adresse à l'Empereur, 1813

1 D 7 Registre des délibérations du conseil municipal, an XII-1811

1 D 8 Registre des délibérations du conseil municipal, 1811-1827